

Montréal, le 20 avril 2015

Chers confrères,

Faisant suite au communiqué du 31 mars dernier, j'ai appris jeudi dernier outre le retour de nos 16 confrères congédiés et l'engagement d'une nouvelle cohorte de 24 agents à Duchesnays, que 20 agents saisonniers se verraient offrir un poste TPR (je vous rappelle que pour être nommé TPR, un saisonnier doit être sur une liste de déclaration d'aptitudes « LDA ») et que 17 agents TPR obtiendraient un poste à temps complet.

C'est deux mesures additionnelles viendront stabiliser les effectifs et auront un effet certain sur la rétention du personnel de la protection de la faune.

Nous ne pouvons que nous réjouir pour nos agentes et agents saisonniers et TPR.

Syndicalement vôtre,

Paul Legault  
Président provincial

PL/ml

***N.B. S.V.P. veuillez garder cette information jusqu'à jeudi le 23 avril prochain.***